

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance d'ajournement de la session régulière du 5 juillet 2005 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 12 juillet 2005 à 21 h 22.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Luc Poulin    Siège no 4 Monsieur André Champagne  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat    Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 3 Monsieur Daniel Mercier    Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Hélène Poirier.

Madame Francine Talbot, directrice générale adjointe - secrétaire-trésorière adjointe agit comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Hélène Poirier, mairesse, salue les membres du conseil et les contribuables à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2005-07-228**

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point autres items les sujets suivants :

- pompier
- annuler la délégation de compétence de la MRC
- raccordement aqueduc et égout ; 9<sup>e</sup> rang
- fibre optique : Télébec et Cogéco

le point varia reste ouvert

1. RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**AQUEDUC – ÉGOUTS – ORDURES**

3. MISE EN DEMEURE (MONSIEUR JEAN-ROCK CHAMPAGNE) :  
PROJET DRAINAGE RUES MERCIER/POULIN

**URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

4. AUTORISATION : INSTALLATION DE PONCEAU (MONSIEUR RENÉ CHAMPAGNE)

5. IDENTIFICATION : HOTEL DE VILLE
6. LOCALISATION SERVITUDE : CONDUITE DE 10 POUCES
7. VENTE DE TERRAIN INDUSTRIEL : MONSIEUR LUCIEN GILBERT
8. VENTE DE TERRAIN (RÉSIDENCE PERSONNE ÂGÉE) : DEMANDE MADAME JULIE PARENT
9. POSITIONNEMENT LUMIÈRE DE RUE COIN RANG 9/BOUL. ENNIS
10. LETTRE DU COMITÉ FLEURI

#### TRAVAUX PUBLICS

11. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS
12. FOSSÉ (FACE À MADAME MÉLANIE FORTIN ET MONSIEUR DAVE BILODEAU) ET REGARD : RUE CHAMPAGNE NORD ET GRÉGOIRE
13. TRAVAUX AVEC BOUTEUR : BOULEVARD ENNIS, PARC INDUSTRIEL
14. PLANTATION DE LA HAIE DANS LE PARC MUNICIPAL

#### MATERIEL-EQUIPEMENT-FOURNITURE

15. CAMION 2003 : ÉCHANGE D'ATTELAGE
16. PRÉCISION : VENTE DE BARRIÈRES

#### LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

17. COMITÉ DES LOISIRS : BRIS DU TERRAIN DE TENNIS

#### PERSONNEL

18. EMBAUCHE NOUVEL INSPECTEUR EN BÂTIMENT / ENVIRONNEMENT
19. SUIVI : GRIEF MONSIEUR JEAN-PHILIPPE LANGLOIS

#### 20. AUTRES ITEMS

- POMPIERS
- ANNULER LA DÉLÉGATION COMPÉTENCE DE LA MRC
- RACCORDEMENT AQUEDUC ET ÉGOUT : 9<sup>E</sup> RANG

- FIBRE OPTIQUE : TÉLÉBEC, COGÉCO

21. PERIODE DE QUESTIONS

22. CLOTURE DE LA SÉANCE

**3. MISE EN DEMEURE (MONSIEUR JEAN-ROCH CHAMPAGNE) :  
PROJET DE DRAINAGE RUES MERCIER/POULIN**

**2005-07-229** Considérant la mise en demeure de Monsieur Champagne, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Martin Lacombe, du Groupe GLD, afin d'expliquer au procureur de Monsieur Champagne les travaux que la municipalité projette de faire dans la rue Mercier/Poulin.

**4. AUTORISATION : INSTALLATION DE PONCEAU (MONSIEUR  
RENÉ CHAMPAGNE)**

**2005-07-230** **Considérant** la demande de Monsieur René Champagne pour l'installation d'un ponceau face à sa résidence ;

**Considérant** que deux élus se sont rendus sur les lieux et ont constaté que l'entrée de Monsieur Champagne est de 15 pouces de diamètre ;

Pour ces motifs, il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'autoriser la pose de tuyaux d'une grosseur de quinze pouces et ce conditionnellement à ce que Monsieur Champagne fasse la pose de ces tuyaux six pouces plus bas que l'assiette du chemin afin qu'il y ait apparence de fossé afin de faciliter l'écoulement de l'eau de surface vers le fossé.

**5. INDENTIFICATION HÔTEL DE VILLE**

Aucun développement, ce sujet est reporté à la réunion du mois d'août

**6. LOCALISATION SERVITUDE : CONDUITE DE 10 POUCES**

**2005-07-231** Suite à la conversation de Madame Quirion avec Monsieur Francis Carrier, arpenteur géomètre, ce dernier suggère les prix suivants pour la localisation de la conduite :

800.\$ à 900.\$ pour faire le relevé de tuyau avant enterrement 1 000.\$ à 1 200.\$ pour le corridor, relevé, calcul, piquetage.

Après discussion, il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Éric Lapointe et résolu à l'unanimité de rencontrer les propriétaires concernés et de localiser la conduite pendant les travaux.

**7. VENTE DE TERRAIN INDUSTRIEL : MONSIEUR LUCIEN  
GILBERT**

**2005-07-232** Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de prolonger la date limite de la vente du terrain à la fin septembre.

**8. VENTE DE TERRAIN (RÉSIDENCE PERSONNE ÂGÉE) :  
DEMANDE MADAME JULIE PARENT**

Madame Parent visitera un terrain demain en présence de Madame Hélène Poirier.

**9. POSITIONNEMENT LUMIÈRE DE RUE COIN RANG 9/BOUL.  
ENNIS**

**2005-07-233** **Considérant** que la municipalité possède déjà un poteau pour le canal parshall et que ce poteau est à changer ;

**Considérant** que la municipalité projette l'installation d'une lumière de rue à l'intersection de la rue Ennis et du 9<sup>e</sup> rang ;

**Considérant** que Monsieur Maurice Gagnon d'Hydro Québec s'est rendu sur place et a déposé un croquis suggérant l'aménagement du poteau ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par Monsieur Daniel Mercier, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'installer un nouveau poteau en remplacement de celui du canal parshall et d'installer la lumière sur le même.

**10. LETTRE DU COMITÉ FLEURI**

**2005-07-234** **Considérant que** le Comité Fleuri a exprimé son désaccord concernant l'aménagement du parc municipal ;

**Considérant que** notre conseiller Monsieur Éric Lapointe avait été désigné superviseur des travaux avec le comité Fleuri ;

**Considérant que** le conseil municipal a de nouveau analysé cette question ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de demander aux dits responsables de présenter un croquis de leur vision de l'aménagement du parc pour approbation par le conseil.

**11. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS**

**2005-07-235** **Considérant** qu'à chaque période estivale, la municipalité doit faucher les lots vacants et les bordures des routes sur son territoire ;

**Considérant** que Monsieur Thibault accepte de réaliser ces travaux encore cette année ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Éric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de désigner Monsieur Patrick Thibault pour réaliser les travaux de fauchage avec son équipement à 32.\$ /

heure et advenant que des parcelles de terrains ne soient pas bien fauchées, Monsieur Thibault s'engage à les reprendre à ses frais.

**12. FOSSÉ (FACE À MADAME MÉLANIE FORTIN ET MONSIEUR DAVE BILODEAU) ET REGARD : RUE CHAMPAGNE NORD ET GÉGOIRE**

**2005-07-236** Il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de faire le nettoyage de fossé afin de faciliter l'écoulement de l'eau et par la même occasion de baisser la regard de la rue.

**13. TRAVAUX AVEC BOUTEUR : BOULEVARD ENNIS, PARC INDUSTRIEL**

**2005-07-237** Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Éric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services de R.J. Dutil avec le boueur TD18 et ripper au coût de 150.\$ l'heure, afin d'exécuter les travaux du boulevard Ennis et au parc industriel du 6<sup>e</sup> rang.

**14. PLANTATION DE LA HAIE DANS LE PARC MUNICIPAL**

Le Comité fleuri déposera un plan et la plantation sera selon la décision des élus suite à ce plan.

**15. CAMION 2003 : ECHANGE D'ATTELAGE**

Monsieur Mario Messier de Plamondon Camquip nous avise que le coût pour échanger l'attelage du camion serait de 2 000.\$. Après discussion, il est convenu d'attendre à plus tard.

**16. PRÉCISION : VENTE DE BARRIÈRES**

Considérant que les pompiers ont un projet pour la sécurité incendie, les élus conviennent de ne pas vendre les barrières.

**17. COMITÉ DES LOISIRS : BRIS DU TERRAIN DE TENNIS**

**2005-07-238** **Considérant** que le comité des Loisirs a avisé la Municipalité d'un bris du court de tennis ;

**Considérant** qu'il résulte d'un drain inopérant depuis l'aménagement du parc ;

**Considérant** que des activités d'exposition se sont déroulées sur le court de tennis ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Éric Lapointe et résolu à l'unanimité de demander aux employés municipaux de remédier à la situation en changeant le drain endommagé et de suggérer au comité d'utiliser la surface du terrain de tennis à des fins sportives seulement.

**18. EMBAUCHE : NOUVEL INSPECTEUR EN BÂTIMENT/ENVIRONNEMENT**

Considérant qu'il y aura parution d'un journal local monté par l'organisme Soleil en fleurs et festival Inc. qui circulera dans la municipalité prochainement, il est convenu de faire paraître cet offre d'emploi dans ce journal

**19. SUIVI : GRIEF MONSIEUR JEAN-PHILIPPE LANGLOIS**

Considérant le grief reçu, les élus demandent de rencontrer le consultant de la municipalité, Monsieur Robert Paquet.

**20. AUTRES ITEMS**

• **POMPIERS**

**2005-07-239** Le conseiller, Monsieur Daniel Mercier, responsable du service des incendies dépose la liste des demandes du directeur des incendies et à cette liste, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les items suivants :

- nettoyage du fond du lac en avant de l'aréna
- pose d'une borne fontaine sèche au 9<sup>e</sup> rang ( Ferme J.Rock Champagne)
- appareil respiratoire environ 3 000.\$ (si au budget)
- entrée entre les deux bâtisses des Industries P.N. (si entente)

• **ANNULATION DE RÉSOLUTION : DÉLÉGATION COMPÉTENCE M.R.C.**

**2005-07-240** Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité que la municipalité retire la délégation de compétence donnée en vertu de la résolution portant le numéro 2005-06-184 (fibre optique)

• **RACCORDEMENT AQUEDUC ET ÉGOUT**

**2005-07-241** **Considérant** qu'une demande de raccordement d'aqueduc et d'égout a été déposée au bureau municipal ;

**Considérant** que le règlement 20-2002 inscrit les règles applicables lors de raccordement ;

**Considérant** que lors de ces travaux de raccordement, il y aurait lieu de procéder au remplacement du tuyau d'égout de 15 pouces pour un tuyau de 12 pouces, face à l'usine Unicabs au 9<sup>e</sup> rang ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de faire le raccordement pour la résidence de Monsieur André Dubé selon le règlement existant et de remplacer le tuyau d'égout pluvial de 15 pouces pour un tuyau de 12 pouces qui traverse le 9<sup>e</sup> rang face à Unicabs et de retenir les services de la pelle de Jean-Pierre Roy pour exécuter les travaux.

- **RÉSOLUTION TELEBEC – COGÉCO**

**2005-07-242** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley demande depuis quelques années le service internet haute vitesse ;

**Considérant** que nos demandes sont demeurées lettre morte ;

**Considérant** que l'absence de ce service ralentit et /ou empêche notre développement tant résidentiel qu'industriel ;

**Considérant** que certains communicateurs nous assurent que Télébec prévoit nous desservir à l'automne 2005 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Éric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de demander à la cie Télébec de bien vouloir nous faire savoir si oui ou non elle est intéressée à installer ce service chez nous et à quelle date ?

**COGÉCO**

**2005-07-243** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ne possède pas encore le service internet haute vitesse ;

**Considérant** que l'absence de ce service ralentit et / ou empêche notre développement tant résidentiel qu'industriel ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Éric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de consulter Cogeco afin de connaître leur intérêt à offrir le service internet chez nous et à quelle date.

**AJOURNEMENT**

**2005-07-244** Il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'ajourner la réunion pour environ quinze minutes. Il est 23h35.

**RÉOUVERTURE DE LA RÉUNION**

**2005-07-245** 23h55, il est proposé par Monsieur Éric Lapointe, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de procéder à l'ouverture de la réunion.

- **ÉGOUT À REFAIRE : BERNARD DEMERS**

**2005-07-246** Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Éric Lapointe et résolu à l'unanimité de modifier le raccordement d'égout du numéro civique 368 et de retenir la pelle mécanique de Monsieur Doris Drouin.

- **TUYAU USAGÉ COIN RANG 10**

**2005-07-247** **Considérant** l'adoption de la résolution portant le numéro 2005-06-2008 (Dixième rang : aménagement accotement) il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de

faire les travaux décrits dans cette résolution dès cette année et de retenir les services de pelle de Monsieur Doris Drouin.

- **PANNEAU NOUVELLE SIGNALISATION**

**2005-07-248** **Considérant** que le route du boulevard Ennis sera en opération prochainement, il est proposé par Monsieur Éric Lapointe et résolu à l'unanimité de faire l'achat si nécessaire d'un panneau indiquant : nouvelle signalisation et deux panneaux arrêt stop.

**21. PERIODE DE QUESTIONS**

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée.

**22. CLOTURE DE LA SÉANCE**

**2005-07-249** **Il** est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité de fermer la séance d'ajournement. Il est 22h04.

---

HÉLÈNE POIRIER, MAIRESSE

---

FRANCINE TALBOT , D. G. ADJOINTE- SEC.-TRÉS. ADJOINTE